



## Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-huit du mois de novembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué en date du treize novembre deux mil vingt-et-un, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

**Membres élus : 15 en fonction : 15 présents : 09**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

### **Membres présents :**

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Benoit BUTRULLE, Madame Ophélie COSTA, Madame Cécile GUILBERT, Madame Cécile HUET, Monsieur Julien MALARDENTI, Madame Virginie MARZIN, Monsieur Eric SINTES - Conseillers municipaux.

### **Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:**

Monsieur Mickaël BRETON donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Florence DEVAUX donne pouvoir à Monsieur Eric SINTES

Madame Sylvie DOUBLE donne pouvoir à Monsieur Benoit BUTRULLE

Madame Victoire JONCHERAY donne pouvoir à Madame Cécile HUET

Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN absent excusé

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

**Secrétaire de séance :** Monsieur David BARAIZE

### **1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 octobre 2021 et signatures**

Approuvé

### **2) Commissions communales**

#### ➤ Développement durable

Urbanisme : nous avons rencontré Mme Capucine REHAULT et M. Flavien PETITPREZ du service urbanisme d'Angers Loire Métropole au sujet des zonages de la commune. Nous allons demander un changement de zonage pour le prochain train de modification du PLUi.

Compétence voirie : rencontre avec M. Christophe JOUET, chargé de mission ViALM, au sujet du programme d'investissement pluriannuel voirie. La compétence est transférée au 1/01/2022.

Atelier : relance de certains lots car soit il n'y a pas eu d'offre soit le lot a été déclaré infructueux.

Fauchage élagage : prévu en janvier.

#### ➤ Habitants

Conseil d'école : 1er conseil de l'année le 8/11 avec une nouvelle équipe. 50% de nouveaux parents. Le conseil d'école donne son avis sur tout ce qui touche au temps scolaire et extra-scolaire.

Réflexion en cours sur le parking école et la sécurité des enfants. Parcours culturel en ce moment avec des spectacles au quai.

CTG : Le stagiaire est présent cette semaine et la semaine prochaine. Il termine ses entretiens avec les élus et des personnes intéressées. Il travaille également sur le questionnaire à diffuser aux habitants avec une perspective de diffusion à la population via le bulletin en janvier 2022. Copil jeudi prochain avec les 3 autres communes.

Amarante ALIX : elle continue à travailler sur la journée citoyenne ainsi que sur le livret d'accueil.

PEDT : toujours en cours.

- Relations extérieures et coopérations

Transition écologique : retour sur les votes et les actions choisies.

Salon des maires le 17/11 sur invitation de l'interbio pour témoigner sur notre label.

- Vie communale

Newsletter : diffusée en novembre

Bulletin communal janvier 2022 : prévu pour la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier. Rencontre avec les associations mais peu de retours.

Dicrim : présentation du document

### 3) Ressources humaines

Ressources humaines – Autorisation de recrutement d'agents non titulaires pour un accroissement saisonnier d'activité ou un accroissement temporaire d'activité - délibération de principe (délibération 2021-52)

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 3 ;

**CONSIDERANT** que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du recrutement de personnel à titre saisonnier ou temporaire,

Le Conseil municipal

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non titulaires pour un accroissement saisonnier d'activité, ou un accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée ;

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

- ✓ **PREVOIT** à cette fin une enveloppe de crédits au budget.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.**

### 4) Questions diverses.

#### ❖ Conseillers délégués

Proposition de nommer deux conseillers délégués :

- Délégation école
- Délégation bâtiments

#### ❖ Divers

**Tour de table :**

Ophélie COSTA : repas de Noël à l'école le 16/12

**Date prochain conseil**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Prochain Conseil municipal le jeudi 16 décembre 2021

18/11/2021	2021-56	Ressources humaines – Autorisation de recrutement d'agents non titulaires pour un accroissement saisonnier d'activité ou un accroissement temporaire d'activité - (délibération de principe)
------------	---------	--